



Rapport du comité de surveillance des finances

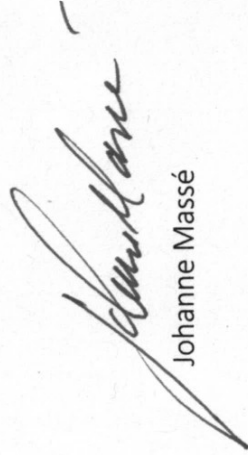
Le 30 septembre 2020, nous avons procédé à l'analyse des états financiers du Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve.

Ariane Robitaille, trésorière et Chantal Lamarre, adjointe administrative, nous ont transmis les informations nécessaires à l'analyse des états financiers.

Conséquemment, nous recommandons :

- Que l'assemblée générale adopte les états financiers du Syndicat en date du 31 août 2020.
- Qu'une réserve de 15 000 \$ soit constituée à même les surplus de l'exercice 2019-2020 et pouvant servir aux fins suivantes :
 - Réaménagement du local syndical, si besoin, pour être conforme à de nouvelles règles sanitaires ;
 - Achat de matériel informatique ;
 - Gestion des archives et de l'archivage.

Signé à Montréal, le 30 septembre 2020



Johanne Massé



Pierre-Adrien Paquette